

→ COMMENT OBTENIR UN BADGE D'ACCÈS ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- En retirant un formulaire d'inscription en déchèterie,
- En vous inscrivant en ligne sur le site internet du SMICTOM,
- Aux horaires d'ouverture du SMICTOM de Rougemont-le-Château (bureaux situés à 5 minutes de la déchèterie d'Étueffont).



Pour consulter les règlements de collecte, des déchèteries et de la redevance incitative :

<https://www.smictom-zsv.fr/smictom/les-reglements/>



Photos, pictogrammes : SMICTOM + Eco-organismes - Conception & Impression publi-h. Uffholtz - CERNAV

→ Dans mon bac à ordures ménagères, je jette :

- Gobelets et assiettes en plastique, assiettes en carton, couverts en plastique
- Les papiers spéciaux, les absorbants

- Les protections contre le COVID 19 : mouchoirs, gants, masques
- Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Les couches

→ Dans mon composteur, je dépose :

- Les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas
- Les déchets de jardin

→ Dans le conteneur à verre, je dépose :

- Les pots, les bocaux, les bouteilles en verre

RAPPEL
- Pensez à enlever les couvercles et les bouchons,
- Déposez en déchèterie la vaisselle cassée, les ampoules, les vitres et les miroirs.

Aucun déchet ne doit être déposé à côté des containers à verre. Respectez les consignes de tri.
ATTENTION AUX HORAIRES DE DÉPÔT EN RAISON DU BRUIT.

→ Dans mon sac jaune transparent, je dépose en mélange

- Tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes et pots alimentaires en plastique et en polystyrène, films, blisters...)

- Tous les emballages en métal (conserves, canettes, barquettes, aérosols, couvercles de bocaux, ...)

- Tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, cahiers, livres, enveloppes)
- Cartons (emballages, briques alimentaires, petits cartons)

- Les gros cartons doivent être déposés prioritairement en déchèterie ou avec les sacs de tri, obligatoirement pliés et ficelés (volume inférieur à 0,5 m³) sans quoi ils seront refusés.

RAPPEL
- Vider les emballages,
- Les aplatir et ne pas les imbriquer les uns dans les autres,
- Bien fermer le sac,
- Sortir le sac la veille au soir.

NE PAS METTRE DANS CE SAC :
bouteilles et bocaux en verre, objets en plastique qui ne sont pas des emballages, ordures ménagères, couches, emballages ayant contenus des produits toxiques, essuie-tout, mouchoirs.

→ FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES EST RÉSERVÉ AUX HABITANTS DU SMICTOM MUNIS D'UN BADGE

- Apports réglementés :**
- Quantité maximale autorisée : 1 m³ par visite,
 - Accès le samedi : interdit aux professionnels,
 - Pneus : uniquement les pneus VL, propres, secs, entiers et déjantés. **Tous les autres pneus seront facturés (voir règlement)***
 - Extincteurs : poids ≤ 2 kg, reprise gratuite, poids > 2kg ou CO2 : 10 € l'unité.
- Les apports des professionnels seront facturés aux conditions et tarifs affichés en déchèteries et consultables sur le site internet du SMICTOM.
- Les déchèteries sont réservées aux véhicules dont le PTAC (remorque comprise) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Le règlement des déchèteries est disponible sur www.smictom-zsv.fr

DÉCHÈTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

- Horaires de la déchèterie fixe (située entre Étueffont et Rougemont-le-Château)
- HORAIRES D'HIVER du 01^{er}/10 au 31/03**
Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h
- HORAIRES D'ÉTÉ du 01^{er}/04 au 30/09**
Lundi : Fermée
Mardi au vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9h à 18h

DÉCHÈTERIE SEMI-FIXE DE CHAMPAGNEY

- Horaires de la déchèterie semi-fixe pour le secteur de Rahin et Chérimont (ZA des Champs May à Champagny)
- HORAIRES D'HIVER du 1^{er}/10 au 31/03**
Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 16h
Samedi : non stop de 9h à 17h
- HORAIRES D'ÉTÉ du 1^{er}/04 au 30/09**
Mercredi : de 9h à 12h / 13h30 à 18h
Samedi : non stop de 9 h à 18 h

DÉCHÈTERIE MOBILE

- La déchèterie mobile passe dans certaines communes du SMICTOM selon un calendrier préétabli (voir au verso du calendrier).
- Une commune dans la journée : de 12h à 19h sans interruption.
- Deux communes dans la journée :
1^{ère} commune : de 12h à 15h
2^{ème} commune : de 16h à 19h.

→ LES DÉCHÈTERIES : MODE D'EMPLOI

LES PRODUITS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE



Des conteneurs spécifiques pour les instruments d'écriture (stylos, feutres...) et les capsules Nespresso sont également disponibles.

- Les produits suivants ne sont pas acceptés en déchèterie et doivent être apportés aux entreprises spécialisées
- Bouteilles de gaz
 - Amiante / ciment
 - Médicaments
 - Déchets d'activités de soins à risques
 - Pneumatiques (Poids lourds, tracteurs...)
- Les cadavres d'animaux et les ordures ménagères ne sont pas acceptés non plus.

Ne concerne pas les usagers collectés en mini-benne

Lamadeleine

SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

2022

CALENDRIER des COLLECTES

40b avenue Jean Moulin | 90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU
Tél. 03 84 54 69 44 | Fax : 03 84 22 28 49 | www.smictom-zsv.fr
Mail: secretariat.smictom-zsv@orange.fr | redevance.smictom-zsv@orange.fr

→ VOS JOURS DE COLLECTE

BAC À ORDURES MÉNAGÈRES :



SACS JAUNES:



COLLECTE TOUTES LES 2 SEMAINES, LE MARDI (semaine B)

COLLECTE TOUTES LES 2 SEMAINES, LE VENDREDI (semaine A)



JOUR FÉRIÉ, pas de collecte

→ RAPPEL :

ORDURES MÉNAGÈRES

TRI SÉLECTIF

- Bac à ordures ménagères à présenter la veille de la collecte hebdomadaire, couvercle fermé et sans sac à côté.

- Collecte tous les 15 jours, - Sacs à sortir la veille de la collecte, - Aucune limitation en nombre pour le tri sélectif uniquement.

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE JANVIER 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE FÉVRIER 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE MARS 2022

> CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 JANVIER

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 FÉVRIER

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 MARS

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE AVRIL 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE MAI 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE JUIN 2022

> CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 AVRIL

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 MAI

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 JUIN

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE JUILLET 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE AOÛT 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE SEPTEMBRE 2022

> CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 JUILLET

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 AOÛT

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 SEPTEMBRE

> CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE OCTOBRE 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE NOVEMBRE 2022

CALENDRIER DES COLLECTES EN PORTE À PORTE DÉCEMBRE 2022

> CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 OCTOBRE

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 NOVEMBRE

CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE 2022 DÉCEMBRE

→ LIEUX DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

- Communes soulignées et en gras : déchèterie installée sur la commune de 12h00 à 19h00 sans interruption. - Deux communes dans la journée : déchèterie installée sur la 1ère commune de 12h à 15h, sur la 2ème commune de 16h à 19h (aucun dépôt possible de 15h à 16h). - Une commune dans la journée : déchèterie installée sur la commune de 12h à 19h sans interruption.

Les habitants ont la possibilité de se rendre dans toutes les déchèteries mobiles du SMICTOM quelque soit la commune.

Table with 2 columns: Territoire de Belfort (Auxelles-Bas, Dolleren, Guewenheim, Kirchberg, Lauch, Lamadeleine, Lepuix, Rievscemont, Rougegoutte, Rimbach, Sewen, Sickert, Vescemont) and Haut-Rhin (Dolleren, Guewenheim, Kirchberg, Lauch, Masevaux, Mortzwiller, Niederbruck, Rievscemont, Rimbach, Rougegoutte, Sewen, Sickert, Vescemont).